



DEMANDE D'AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE LORS DE L'ENTRÉE EN CLASSE DE CP

Afin de permettre le versement de l'aide à la rentrée scolaire, merci de remplir le cadre réservé aux parents et de retourner le présent formulaire à la Mairie de Colmar – Service de l'Enseignement primaire, 1 place de la Mairie – BP 50528, 68021 COLMAR Cedex.

Pièces à joindre :

- un Relevé d'Identité Bancaire,
- une copie d'un justificatif de domicile **datant de moins de trois mois** (Avis d'imposition, facture Vialis...)
- si vous avez d'autres enfants scolarisés en élémentaire et si vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu : **votre dernier avis d'imposition (la mention « non imposable à l'impôt sur le revenu » doit figurer sur l'avis d'imposition)**
- un certificat de scolarité (uniquement pour les élèves colmariens scolarisés **hors de Colmar**),
- attestation de présence le jour de la rentrée scolaire (**voir verso**)

CADRE RÉSERVÉ AUX PARENTS

Mme, M.
agissant en qualité de - mère – père - tuteur (rayer la mention inutile)

domicilié(e)

Tél. :

NOM et Prénom de L'ÉLÈVE

domicilié(e)

né(e) le Garçon Fille (cochez la case correspondante)

Etablissement scolaire

Autres enfants de la famille scolarisés en école élémentaire : Attention, seulement si vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu

Nom	Prénom	Classe fréquentée	Ecole fréquentée

Le
Signature des parents ou du tuteur



Précision importante : Cette demande est à déposer avant le 30 septembre 2019. Le versement interviendra fin décembre 2019.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Pièces jointes au dossier :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> RIB | <input type="checkbox"/> Avis d'imposition (si besoin) |
| <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile | <input type="checkbox"/> Certificat de scolarité (si besoin) |
| | <input type="checkbox"/> Attestation présence remplie (voir verso) |

Date de traitement : Dossier saisi par :

Montant de l'aide : 75 € 100 €

Observations :

CADRE RÉSERVÉ A L'ENSEIGNANT

Mme, M.,

Certifie sur l'honneur que l'élève suivant :

NOM et Prénom de L'ÉLÈVE

né(e) le Garçon Fille (cochez la case correspondante)

est bien présent le jour de la rentrée scolaire 2019 /2020

Le
Signature de l'enseignant

Si l'enfant n'était pas présent le jour de la rentrée scolaire veuillez en préciser les raisons

.....
PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES :

Les informations relatives aux familles font l'objet d'un traitement informatique par la Ville de Colmar, dont la finalité est le traitement de la demande.

Les destinataires des données sont La Direction de l'Education de l'Enfance et de la Jeunesse-Service de l'enseignement primaire.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service concerné mais peuvent être communiquées au Trésor Public.

Les données sont conservées pour une période pouvant aller jusqu'à 5 ans.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la portabilité et d'un droit à opposition.

Les familles, pour des raisons légitimes, peuvent s'opposer au traitement des données les concernant. Pour exercer ce droit, il y a lieu d'adresser un mail à rgpd@colmar.fr ou un courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Colmar
RGDP/Service Informatique
1 place de la Mairie
68021 COLMAR

Il est recommandé de joindre un justificatif d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, les familles ont le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente en la matière.